



# APC : La Scène canadienne

## 12<sup>e</sup> Conférence des présidents d'assemblée canadien Yellowknife (T.N.-O.)

Des délégués de toutes les administrations, sauf celle du Québec, se sont rendus à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, pour la 12<sup>e</sup> Conférence des présidents d'assemblée canadien tenue du 26 au 28 janvier 1995. Le Président de l'Assemblée nationale du Québec devait également participer, mais il a été retenu par la convocation d'une séance extraordinaire.

La conférence s'est déroulée dans le plus récent immeuble législatif du Canada, qui a ouvert ses portes en novembre 1993 et qu'ont admiré des visiteurs de partout au monde.

Après les mots de bienvenue prononcés par le Président intérimaire de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, **Brian Lewis**, une table ronde a eu lieu sur les faits nouveaux procéduraux et administratifs dans chaque administration.

La deuxième des six séances de travail portait sur «Les mandats de perquisition dans les édifices du Parlement». Un document préparé par **Pierre Duchesne**, secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec, a été lu par **Gwenn Ronyk**, greffier de l'Assemblée législative de la Saskatchewan. M. Duchesne en venait à la conclusion qu'il incombe au Président de veiller à ce que les droits et les privilèges de l'Assemblée et de ses membres aient préséance sur les exigences de la justice, quitte à refuser ou à retarder l'exécution d'un mandat



de perquisition dans les bureaux de l'enceinte de l'Assemblée.

Un autre document portant sur «L'impartialité du Président et la représentation efficace des commettants» a été présenté par le greffier de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, **David M. Hamilton**.

La troisième séance a porté sur «La gestion du changement» et **M. Robert Marleau**, greffier de la Chambre des communes, a présenté un exposé sur le sujet.

À la quatrième séance, sur les rapports avec «La Tribune des journalistes parlementaires», **Robert Vaive**, greffier adjoint de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, a donné le coup d'envoi à la discussion avec un document sur la question.

Lors de la cinquième séance, portant sur «Deux oppositions officielles», **Shirley Dysart**, Présidente de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, a parlé de sa décision du 16 décembre 1994 visant à reconnaître comme opposition officielle la Confederation of Regions Party et son chef.

### Nouveau Président dans les Territoires du Nord-Ouest

Le nouveau Président de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest est **Sam Gargan**.

M. Gargan, qui représente Deh Cho, a été élu pour la première fois en 1983 et réélu en 1987 et en 1991. Entre novembre 1987 et novembre 1991, il a été vice-président de l'Assemblée législative.